

FORMATION PROFESSIONNELLE AIDE-SOIGNANTE

Journée Portes Ouvertes
IFMS Nord Franche-Comté
Samedi 27 janvier 2024

Le métier d'aide-soignant

Le métier

- AS, un métier au plus proche des patients
https://www.youtube.com/watch?v=5GkbL_JI31c
- [Le travail en binome infirmier-aide-soignant](https://www.youtube.com/watch?v=K9LN9tE3FvU)
<https://www.youtube.com/watch?v=K9LN9tE3FvU>

Le métier d'aide-soignant

- Un métier revalorisé : un nouveau référentiel d'activités, un nouveau référentiel de formation
- Des besoins dans toutes les structures en milieu urbain et en milieu rural
- Des possibilités multiples (hôpital, domicile, EHPAD, rééducation,...)

La Formation

La formation

- Durée : 11 mois ou 1540 heures pour le parcours complet
- 770 heures de théorie et 770 heures de stage
- Alternance de périodes de théorie et de stages de formation en milieu professionnel
- 5 Blocs de compétences
- Des ateliers pédagogiques individualisés, des travaux personnels guidés et un suivi pédagogique pour vous accompagner vers la réussite

CONTENU DE LA FORMATION

	Modules	Intitulés	Nombre d'heures
BLOC 1	1	Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147
	2	Repérage et prévention situations à risque	21
BLOC 2	3	Etat clinique	77
	4	Soins	182
	5	Manutention	35
BLOC 3	6	Relation communication	70
	7	Tutorat	21
BLOC 4	8	Hygiène	35
BLOC 5	9	Traitement et transmissions informations	35
	10	Organisation, travail équipe, qualité, gestion des risques	70
Accompagnement pédagogique individualisé		Accompagnement de l'apprenant / écriture, lecture, compréhension, relations, organisation, outils informatiques	35
Suivi pédagogique individualisé		Suivi de l'apprentissage et des difficultés	7
Travaux personnels guidés		Travaux préparatoires, temps de révision,...	35
Total théorie			770

CONTENU DE LA FORMATION

STAGES (Au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées)	A	5 semaines	Chacune des périodes A, B, C doit porter sur tout ou partie des 5 blocs de compétences. L'ensemble des blocs doit être abordés sur l'ensemble des 3 périodes	175	Evaluation des compétences en milieu professionnel
	B	5 semaines		175	
	C	5 semaines		175	
	D	7 semaines	La période D doit porter sur les 5 blocs de compétences de l'AS	245	
Total stage				770	

CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DES COMPÉTENCES ET ALÈGEMENTS ET DISPENSES DE FORMATION

Pour entrer en parcours partiel, vous devez être titulaire et fournir l'un des diplômes suivants :

- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture,
- Diplôme d'Etat d'Ambulancier,
- Diplôme d'Etat d'Assistant de Régulation Médicale,
- Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social référentiel 2016 ou 2021,
- Titre professionnel Assistant de Vie aux Familles,
- Titre professionnel Agent de Service Médico-Social,
- Baccalauréat professionnel « Accompagnement Soins Service à la Personne »,
- Baccalauréat professionnel « Services Aux Personnes et Aux Territoires ».

LES MODALITES DE FORMATION

Des méthodes pédagogiques diverses

- Des cours théoriques pour acquérir des connaissances:
 - En présentiel à l'IFMS
 - Parfois en distanciel



Des méthodes pédagogiques diverses

- Des travaux dirigés : construire des connaissances et raisonner ensemble
 - Apprentissage du raisonnement clinique soignant
 - Exercices en groupe
 - Réalisation d'exposés
 - Recherches documentaires
 - ...



Des méthodes pédagogiques diverses

- Des analyses de situations professionnelles : analyser pour comprendre, faire des liens, construire la compétence professionnelle,...



Mise en œuvre de scénarii
Réalisation de vidéos
Analyse des travaux en groupe

Des méthodes pédagogiques diverses

- Des travaux pratiques
- Utilisation de techniques de simulation au service de l'apprentissage :
 - en laboratoire de simulation avec un mannequin connecté
 - dans notre espace professionnel (chambre hôpital et chambre domicile)
 - en utilisant un simulateur de vieillissement
 - avec les formateurs expérimentés formés à la simulation



Des stages variés

- Des stages dans différents milieux de soins
 - Stages hospitaliers (Médecine-Chirurgie)
 - Stages en EHPAD et/ou à domicile
 - Stages en rééducation / réadaptation
 - Stages en santé mentale, psychiatrie
 - Structures accueillant des personnes en situation de handicap



L'accompagnement

- Un formateur référent pour un suivi pédagogique individualisé et une meilleure progression dans les apprentissages

Evaluation

Les blocs de compétences

- Les 5 blocs de compétences doivent être validés pour l'obtention du Diplôme d'Etat
- Evaluation écrite ou orale pour chacun des modules et blocs de compétences :
 - Étude de situations avec situation simulée pour certaines
 - Des modalités de compensation entre module possibles selon notes obtenues
 - 2 essais possibles pour chacun des modules (session 1 et session 2)

Les compétences professionnelles

- Les 11 compétences de l'aide-soignante doivent être validées pour l'obtention du diplôme d'Etat
- Les compétences se construisent lors de la formation en milieu professionnel lors de l'action en situation
- Des tuteurs accompagnent et évaluent le développement de ces 11 compétences
- Possibilité d'un stage complémentaire avant présentation au jury de certification pour récupération d'heures ou validation de compétences

Modalités en cas de non validation

En cas d'ajournement pour non validation de blocs de compétences, modules ou compétences

- Possibilité de suivre la formation en année de redoublement :
 - Période de formation en milieu professionnel
 - Suivi des modules et nouvelle présentation aux épreuves de validation

INSCRIPTIONS ET SELECTIONS

Les sélections

Arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission

- Places en formation :

130 places en formation initiale

Et

Accueil de 24 apprentis en partenariat avec le CFA sanitaire et social de Bourgogne Franche-Comté

Comment se passe l'entrée en formation ?

Arrêté du 7 avril 2020 modifié par l'arrêté du 9 juin 2023 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant...

Formation accessible sans diplôme

- Inscription aux sélections
- Epreuves de sélections
 1. Envoi d'un dossier complet
 2. Un entretien oral à partir du dossier envoyé

Inscriptions

- La notice d'inscription et le calendrier sont disponibles à partir de début 2025 sur le site :

[hnfc.fr /rubrique IFMS](https://hnfc.fr/rubrique-IFMS)

- Attention à fournir un **dossier complet avec toutes les pièces nécessaires selon votre situation**

Pièces du dossier

- Le dossier doit être complet pour être examiné et comporte:
 - La fiche d'inscription
 - Un curriculum vitae
 - Une lettre de motivation manuscrite
 - Un document manuscrit décrivant votre projet professionnel (2 pages maximum)

Comment se passe l'entrée en formation ?

Possibilité de réaliser la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

- Renseignements sur l'apprentissage à l'IFMS qui vous mettra en relation avec le CFA pour trouver un employeur
- Pas de sélection d'entrée en formation par l'institut
- Un dossier de candidature
- Un positionnement pour mieux vous accompagner en formation

Merci de votre attention

Retrouver l'HNFC sur les réseaux sociaux
et sur www.hnfc.fr



Le format de ce diaporama a été conçu afin d'améliorer
la lisibilité & l'accessibilité de l'information à tous.